

Acte public pour la licence.

Numéro d'inventaire : 1979.25084

Auteur(s) : Marie Jean Pierre Hubert de Cambacérès

Type de document : affiche

Éditeur : non renseigné (Paris)

Imprimeur : Ballard

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1822

Description : Une feuille de papier. Texte imprimé, encadré d'une frise. Estampe en haut de la feuille. Le papier est sali par endroits. Perforations sur les bords inférieur et supérieurs. Les bords sont dégradés. Nombreuses inscriptions manuscrites à l'encre brunie.

Mesures : hauteur : 445 mm ; largeur : 595 mm

Notes : Affiche annonçant les thèses que doit défendre en acte public pour la licence de droit Marie Jean-Pierre Hubert de Cambacérès, à Paris le 28 décembre 1822. L'affiche porte l'en-tête de la faculté de droit de Paris. L'estampe représente une allégorie de la justice. Les thèses de droit romain, en latin, portent sur les tutelles et les curatelles. Les thèses de droit français, en français, traitent des dispositions à charge de restitution et des partages faits par les ascendants. Les thèses sont dédiées à son "oncle et bienfaiteur". En effet, Marie Jean-Pierre Hubert de Cambacérès, qui deviendra sénateur, membre de la chambre des pairs, grand maître des cérémonies de la maison de l'empereur, est le neveu de l'archichancelier du 1er empire, et co-rédacteur du code civil, Jean Jacques de Cambacérès. Des notes et références manuscrites ont été portées dans le texte imprimé des thèses. Au verso de l'affiche se trouve une longue série de notes manuscrites portant sur les antinomies juridiques.

Mots-clés : Affiches de thèses et d'exercices publics

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Mention d'illustration

ill.

